50e ANNÉE. — N° 17.634

DIRECTION & ADMINISTRATION : 3, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

| ABONNEMENTS | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Gironde et Limitrophes. | 13f | 24f | 45f |
| France et Colonies ... | 14f | 26f | 48f |
| Etranger. ..... | 16f | 35f | 65f |

# La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

VENDREDI 15 OCTOBRE 1920

SAINTE THÉRÈSE

SOLEIL : lev. 7h 19; coucher 6h 17

LUNE : P. Q. le 20; P. L. le 27

## A TRAVERS QUELQUES LETTRES

Je passe aujourd'hui la plume à mes correspondants. Les dernières observations que j'ai présentées au sujet de la « vie chère » m'ont valu, comme toujours, de nombreuses lettres dont quelques-unes méritent de fixer l'attention et dont l'ensemble apporte de nouveaux éléments à l'étude du problème si complexe dont la solution est l'objet des préoccupations unanimes.

Je constate d'abord l'accord complet qui se manifeste pour déclarer que le véritable remède à la crise se résume en un seul mot : « Produire. » Or, pour produire, m'écrit un commerçant de Bordeaux, « il faut travailler; pour travailler, il ne faut pas compter ses peines, ni son temps; il faut penser à son travail, l'aimer et le faire avec goût. Or, je constate que depuis l'armistice, on a trop compté ses heures de travail... Je demande que les journaux arrêtent la campagne de baisse, mais alors prêchent la campagne de travail; faites des ligues de travailleurs. Les ligues de travailleurs amèneront fatalement la restriction que vous prêchez tant... ».

Je ne m'arrête pas aux lettres qui me signalent de nouvelles exagérations dans la hausse des prix ou accentuent la note trop commune des récriminations. J'en arrive aux communications qui me paraissent contenir quelque idée pratique ou fournir des indications suggestives.

En voici une qui vise plus particulièrement la crise de la viande :

« Permettez-moi quelques réflexions concernant votre article du 16 courant sur la « vie chère ».

» L'Etat ne peut rien y faire, dites-vous. Je ne suis pas de cet avis, et quoique je ne me dissimule pas que la tâche est difficile, il y aurait cependant certaines mesures urgentes à prendre pour remédier à cette situation :

» 1° Défendre d'une façon absolue, pendant une année, la vente des agneaux;

» 2° Interdire l'exportation du bétail et des porcs;

» 3° Fixer aux bouchers un prix de vente maximum qui les mettrait dans l'impossibilité de payer des prix aussi élevés aux agriculteurs et d'exploiter les consommateurs.

» Comment expliquer, en effet, que dans certaines localités, la poitrine de bœuf (1re qualité) se vende 2 fr. 50 la livre, alors que dans d'autres, ces mêmes morceaux atteignent 4 et 4 fr. 50 le demi-kilo ?

» La « frigo » était la ressource des gens peu fortunés chez lesquels la misère frappe à la porte; mais les journaux ne nous apprenaient-ils pas récemment que cette viande, à son arrivée en France, est réexpédiée en Angleterre, les entrepôts français étant occupés depuis deux ans par 150,000 tonnes de salaisons... avariées ?

» Et l'Etat n'y peut rien ?... »

La lettre suivante envisage principalement le problème au point de vue de l'agriculture :

« J'ai lu avec la plus grande attention votre article sur la vie chère. Vous vous demandez comment réagir contre une pareille situation; par quel bout commencer?

» Je me permettrai de vous signaler, comme facteur le plus important du renchérissement de la vie, la façon peu intensive employée dans la culture de la bonne terre de France.

» Promenez-vous dans le seul département de la Gironde (qui d'ailleurs, à mon avis, est l'un des plus en retard dans l'emploi des méthodes nouvelles et qui avec son climat exceptionnel devrait produire le double) et vous constaterez l'état des cultures autres que celles de la vigne, ensuite le nombre considérable d'hectares en jachères.

» D'ailleurs, qu'a-t-on fait pour l'agriculture depuis qu'elle existe ? Ce sont toujours les méthodes empiriques qui sont en vigueur, transmises de génération en génération.

» Est-ce que depuis longtemps des cours d'agriculture ne devraient pas fonctionner dans tous les chefs-lieux de canton, où tous les jeunes gens se destinant à l'agriculture seraient forcés de faire un stage ?

» Ce serait un procédé de lutte contre la routine et contre le dénigrement systématique du machinisme agricole.

» De plus, il ne faut pas se dissimuler qu'actuellement, il souffle sur nos campagnes un air de malthusianisme et que les producteurs font de la restriction volontaire.

» Je vous citerai comme exemple mon propre domaine. J'ai un fermier qui, entre autres choses, pourrait très facilement doubler la production du lait rien qu'en arrosant des prairies à l'aide de canalisations disposées à cet effet; c'est un travail d'une heure par jour au maximum. Eh bien ! il n'accomplit pas ce geste, et il préfère donner à ses vaches, *pour toute nourriture*, l'herbe archi-sèche des prairies brûlées par l'ardeur du soleil !

» Cet exemple n'est malheureusement pas isolé. Il se répète à l'infini, rien que dans la Gironde. Après cela, étonnez-vous de la cherté du lait ! Et il en est ainsi des autres produits agricoles. J'ajouterai encore que ce même fermier, qui a du terrain et de l'eau à sa disposition, achète des salades ! Vous me direz qu'après celle-là, on peut tirer l'échelle.

» La vraie solution de la vie chère est dans la surproduction; mais ce n'est pas en continuant les errements actuels et en se lamentant sur elle-même que l'agriculture française parviendra à ce résultat.

» Il faut que les dirigeants se remuent, provoquent partout l'effort, la diffusion des méthodes nouvelles par des conférences, par la voie de la presse, en attendant de créer partout des écoles d'agriculture dignes de ce nom où viendront se fondre l'expérience du passé et les procédés nouveaux de la science. »

Je trouverais encore à glaner dans cette correspondance pas mal de remarques instructives et d'observations intéressantes. J'aurais à relever notamment sur l'influence de la journée de huit heures des considérations qui demanderaient à elles seules un examen spécial. Cela m'entraînerait trop loin. J'y reviendrai.

En attendant, je livre les citations qui précèdent aux méditations de nos lecteurs. Peut-être trouveront-ils dans une comparaison raisonnée des idées, dans une sélection pratique des moyens indiqués, de quoi donner carrière à des initiatives originales et fécondes.

Pierre DEVAL.

## REVUE DE LA PRESSE

### *La politique mobile de M. Lloyd George*

M. Jules Sauerwein (le **Matin**), cherchant à montrer la véritable physionomie de M. Lloyd George, insiste sur le caractère exclusivement électoral de sa politique :

« C'est un grand malheur, écrit-il, que M. Lloyd George, accessible à des impulsions généreuses, se soit mis dans la dépendance de tant de gens et que, n'ayant pas un parti derrière lui, il soit réduit à des combinaisons qui deviennent malheureusement des directives de la politique britannique dans le monde. »

Et il y dénonce un très grand danger pour l'Entente franco-anglaise :

« Avec sa politique irlandaise, avec son erreur monumentale en Pologne, avec ses tractations bolchevistes, M. Lloyd George a gravement nui au prestige de son pays depuis quelques années. S'il ne se reprend pas il peut porter un coup fâcheux non à l'amitié franco-anglaise, qui est au-dessus de ces contingences, mais à l'entente politique des deux pays. »

M. Emile Buré (l'**Eclair**) montre aussi le danger de la politique suivie par le Premier britannique :

« Il ne faut pas se dissimuler, écrit-il, la gravité de la situation qui nous est faite par l'incroyable attitude du gouvernement anglais, qui dément le lendemain ce qu'il a dit la veille, et, tout comme les Soviets, paraît décidé à ne plus reconnaître aucune des obligations morales qu'il a contractées quand il doit lui en coûter un effort. Un tel « isolement » n'a plus rien de « splendide », et il est à craindre que l'empire britannique paie un jour bien cher la cruelle politique pacifiste de M. Lloyd George. »

### *Les réparations*

Pour M. René d'Aral (le **Gaulois**), la nouvelle procédure envisagée ne fait que sauver les apparences; elle porte néanmoins une atteinte sérieuse au traité de Versailles :

« La commission des réparations subsiste, mais son rôle est à la fois dénaturé et diminué; elle n'est pas un pouvoir exécutif, mais simplement une assemblée consultative. La solution de la question purement technique des réparations dépendra du résultat des délibérations d'un conseil exclusivement politique où les intérêts individuels forcément joueront, et joueront peut-être au détriment de ceux de la France, surtout si, comme ce fut le cas à Spa, les représentants de l'Allemagne sont appelés à participer à la discussion. Nos adversaires ont par conséquent tout à gagner à cette modification grave introduite dans le traité de Versailles. »

### *La collaboration économique franco allemande*

M. Gustave Hervé (la **Victoire**) montre les multiples terrains sur lesquels elle pourrait utilement s'exercer :

« C'est par une collaboration franco-allemande sur le terrain économique que nous relèverons le plus vite nos régions dévastées sans écraser l'Allemagne. C'est par une collaboration économique franco-allemande que nous restaurerons le mieux et le plus vite la Pologne et toute cette Europe centrale qui manque de tout et dont l'Allemagne était le grand fournisseur avant 1914. C'est par une collaboration de l'industrie et de la finance de France et d'Allemagne que nous aiderons le mieux la Russie à se relever de ses ruines quand Wrangel aura donné le coup de balai à l'immonde bolchevisme. Si nous ne savons pas organiser cette collaboration au plus vite, les Américains et les Anglais, eux, sauront l'organiser à leur profit. »

### *Vie chère*

M. Jean Lerolle (la **Libre Parole**) estime que les conseils de consommateurs peuvent avoir l'influence la plus heureuse :

« On ne saurait trop le répéter. La crise de la vie chère a pour cause essentielle le déséquilibre entre la production et la consommation. Il nous faut augmenter la production et réduire notre consommation, si nous voulons ramener les prix à un taux plus normal. Il faut nous discipliner nous-mêmes, si nous ne voulons pas voir se prolonger la crise ou revenir le régime des restrictions. Les conseils de consommateurs, s'ils sont sérieusement organisés, auront plus que tous les autres l'autorité pour faire cette éducation nécessaire du sentiment public. S'ils parvenaient à mettre fin aux folles dépenses et aux gaspillages, ils auraient efficacement lutté contre la vie chère. »

### *L'Amérique sèche !*

Le **Figaro** :

« Les Américains font depuis quelque temps une consommation considérable d'eaux de toilette, d'élixir, de régénérateurs capillaires, etc. Une statistique curieuse, que vient d'établir le major Senford, surintendant de la police de Washington, semblerait indiquer que ces préparations doivent leur succès moins à leurs propriétés hygiéniques qu'à leur teneur en alcool. En effet, sur 1,524 individus arrêtés pour ivresse, 540 seulement avaient absorbé du whisky; les autres avaient affecté à l'usage interne des eaux de toilette et des régénérateurs capillaires ! »

## Les Chambres rentreront le 15 ou le 16 novembre

Il paraît probable que les Chambres ne seront convoquées en session extraordinaire qu'à la mi-novembre. Le gouvernement avait songé tout d'abord à faire cette convocation pour le deuxième mardi du même mois, qui tombe le 9, soit deux jours avant les fêtes du Cinquantenaire de la République, qui, comme ont le sait, ont été fixées au 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice. Les membres des deux Assemblées, consultés à ce sujet, ont fait savoir qu'un grand nombre d'entre eux avaient manifesté l'intention de demeurer dans leurs départements respectifs pour participer aux différentes solennités qui seront organisées à cette occasion. Par déférence pour ces légitimes désirs, le gouvernement se proposerait de ne réunir le Parlement qu'au début de la semaine suivante, et, dans ces conditions, c'est seulement au lundi 15 ou au mardi 16 novembre que la date de rentrée serait fixée.

## La fête du cinquantenaire de la République

Paris, 14 octobre. — Le programme de la fête du 11 novembre est à peu près terminé, et M. Honnorat, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, va pouvoir le communiquer à ses collègues du cabinet. On sait que cette fête consistera en un défilé sous l'Arc-de-Triomphe de tous les drapeaux de notre armée, qui feront escorte au cœur de Gambetta, lequel sera transféré au Panthéon. Tous nos drapeaux, aussi bien ceux de l'armée active, de la réserve et de la territoriale, que ceux d'outre-mer, de l'Algérie et du Maroc notamment, seront transportés à Paris. Ce sera une véritable forêt de drapeaux : six cents environ.

On prépare en ce moment le char sur lequel sera placé le cœur de Gambetta. Quatre mille personnes environ participeront à ce défilé. On a l'intention de n'y admettre, en dehors des corps constitués, que des vétérans de 1870 et des mutilés de la grande guerre.

Il est vraisemblable que, seul du gouvernement, M. Honnorat suivra le char. Le président du conseil et les autres ministres, entourant le Président de la République, attendront l'urne au Panthéon. Pour faire la haie, on fera venir plusieurs milliers de soldats qui s'ajouteront à ceux de la garnison de Paris. L'après-midi sera consacrée à la réception des délégations d'Alsace et de Lorraine à l'hôtel de ville, et le soir aura lieu une retraite militaire monstre à laquelle prendront part près de 7,000 hommes. En même temps auront lieu dans Paris des illuminations et divers feux d'artifice.

LA PAIX DE RIGA

## L'armistice entrera en vigueur lundi prochain

### Une Constituante à Vilna

Riga, 14 octobre. — Mardi, à dix-neuf heures, dans une séance solennelle et sous la présidence de Joffe, l'armistice et les préliminaires de paix ont été signés entre la Pologne, la Russie des Soviets et l'Ukraine soviétiste.

L'armistice entrera en vigueur lundi prochain, à minuit, et l'échange des ratifications aura lieu au plus tard dans trois semaines.

Si, pour une raison ou pour une autre, cet échange n'avait pas lieu, l'armistice se trouverait dénoncé quarante-huit heures après.

Joffe a déclaré que si la paix définitive n'est pas encore conclue au point de vue juridique, elle est toutefois pratiquement assurée.

Un grand nombre de représentants de la presse assistaient à la séance.

**Trotsky justifie la signature de la paix**

Copenhague, 14 octobre. — Dans un ordre à l'armée et à la flotte rouges qu'il vient de lancer, Trotzky fait part de la marche des pourparlers avec la Pologne et explique la conduite du comité central par le désir de sauvegarder les forces vives de la révolution et d'éviter une campagne d'hiver.

**Une Constituante à Vilna**

Varsovie, 13 octobre. — Le général Zeligowski a adressé une proclamation au gouvernement de Kovno, disant qu'il n'entre pas dans ses vues de combattre la Lithuanie du Nord. Le général Zeligowski exprime aussi l'espoir que les difficultés touchant la délimitation des frontières seront écartées par les Constituantes de Vilna et de Kovno.

La Constituante de Vilna sera convoquée très prochainement.

Kovno, 14 octobre. — Le gouvernement lithuanien a refusé toute conversation avec le général Zeligowski, mais il exigera probablement, avant de prendre des mesures, que Varsovie démente officiellement toute collusion.

**Une initiative de la Société des nations**

Kovno, 14 octobre. — Les membres de la commission de la Société des nations vont, dit-on, établir un contrôle pour empêcher toute communication entre les troupes du général Zeligowski et Varsovie. Si cette proposition est réalisée, les troupes insubordonnées se trouveront rapidement réduites à la capitulation. Toute probabilité d'une avance sur Kovno a maintenant disparu.

**Les couleurs de la Lithuanie**

Vilna, 13 octobre. — La commission dirigeante de la Lithuanie centrale a adopté comme couleurs nationales le blanc et le bleu, et porte les armes de Vilna.

**Les succès de Wrangel**

Londres, 14 octobre. — L'agence Reuter dit qu'un communiqué radio-télégraphique du quartier général du général Wrangel confirme que les troupes de ce dernier ont, le 9 octobre, forcé le Dniéper dans la région d'Alexandrovsk, et fait une grand nombre de prisonniers, dont 23e régiment des Soviets. L'offensive continua le 10 octobre. L'armée Wrangel s'empara de la totalité des 19e et 24e régiments des Soviets.

**Des avions de Wrangel survolent Odessa**

Sébastopol, 12 octobre. — Une escadrille d'aéroplanes de l'armée du général Wrangel a survolé Odessa en lançant des proclamations encourageant la population et lui promettant que le jour de sa libération est proche.

**Un nouvel Etat russe en formation**

Varsovie, 13 octobre. — Depuis que les bolcheviks ont évacué Minsk, ce qui est prouvé par la présence dans cette ville de détachements polonais depuis la semaine dernière, la proclamation d'une République indépendante de la Russie blanche devient de plus en plus possible. On peut s'attendre à ce que ce nouvel Etat se montre très favorable à la Pologne. Les membres de la délégation russe blanche à Riga sont convaincus que la seule chance d'existence comme nation indépendante repose sur le maintien d'une amitié étroite avec la Pologne.

## Comment les bolcheviks ont traité les catholiques

### *Les résultats de la pédagogie des soviets*

Paris, 13 octobre. — M. l'abbé Vidal, curé de Saint-Louis-des-Français de Moscou depuis plusieurs années, vient d'être rapatrié par le dernier convoi. Grand, maigre, d'une maigreur qui s'explique trop bien par le régime sous lequel il a vécu, il parle cependant sans colère, avec calme et modération.

« Avant la révolution de mai 1917, dit-il, aucun religieux ne pouvait pénétrer en Russie; même les membres du clergé séculier avaient besoin d'une autorisation du culte pour franchir la frontière. Depuis la révolution, en principe l'entrée de la Russie est libre; il en était du moins ainsi sous le régime du prince Lvof. Mais il a duré si peu et le front de guerre était si étendu qu'on ne savait par où passer. Les bolcheviks au pouvoir, il n'y fallait plus songer. Ils ont incarcéré l'archevêque de Mohilev, Mgr de Repp, métropolitain catholique pour toute la Russie. Il n'y a pas eu d'autre arrestation. Mais nombre de catholiques, prêtres ou laïques, ont été envoyés dans des camps de concentration, où ils ont souffert de la faim et de la maladie. Deux d'entre eux sont morts du typhus. Les églises catholiques françaises de Moscou et de Pétrograd sont toutes desservies par des prêtres séculiers. Seule la paroisse Sainte-Catherine de Pétrograd est desservie par des religieux, des dominicains, les R. P. Amodru et Lagrange, qui viennent de rentrer en France.

» Tant à Moscou qu'à Pétrograd, il y avait une soixantaine de religieuses appartenant toutes à l'ordre de Saint-Joseph de Chambéry. Elles avaient des écoles, des asiles de vieillards, des hôpitaux. Elles ont dû abandonner leurs écoles à cause du programme et du régime que prétendaient leur imposer les bolcheviks : le régime du Soviet.

» Afin d'initier les jeunes enfants à l'organisation soviétiste, de les former, de les éduquer socialement selon leurs principes, les bolcheviks ont institué le « Soviet scolaire », en lui laissant le droit d'intervenir dans les travaux de l'école. Naturellement ce système, déjà très discutable lorsqu'il s'applique aux adultes, donne chez les enfants les résultats les plus déplorables. C'est la négation de toute discipline. Les classes se passent à bavarder, à jouer, à fumer même. De plus, le régime de l'école mixte, également imposé par les bolcheviks, ne tarda pas à donner une singulière allure aux classes. Les garçons, surtout dans les grandes classes, sont beaucoup plus occupés d'envoyer des billets doux (sic) à leurs compagnes d'étude que de suivre les démonstrations des maîtres ou des maîtresses. Bref, les religieuses préfèrent fermer leurs institutions que de se prêter à l'application des méthodes pédagogiques des bolcheviks. »

Sur l'attitude de ces derniers à l'égard du clergé, M. l'abbé Vidal ajoute : « Les bolcheviks ont été beaucoup plus dur à l'égard du clergé orthodoxe russe qu'à notre égard. C'est que dans certaines régions le clergé orthodoxe, jouissant encore d'une grande influence sur le peuple, combattait ardemment le régime des Soviets. Pour se venger, les bolcheviks ont commis de nombreux sacrilèges; ils ont profané les châsses et les reliquaires contenant les restes des saints orthodoxes, en vue de convaincre de supercherie le clergé orthodoxe qui faisait croire à la foule que les corps des saints étaient conservés intacts dans les reliquaires. Ils les ont fait ouvrir de force en maints endroits, et comme on n'y trouvait plus que quelques ossements, ils en ont profité pour traiter de faussaires et d'imposteurs les membres du clergé orthodoxe. Devant une protestation indignée de l'auxiliaire de Mohilev, ils n'ont pas osé agir de même avec le reliquaire d'un saint catholique. »

Et comme, en matière de conclusion, nous demandons à l'abbé Vidal si, selon lui, le régime bolcheviste finira et quand ? il nous répondit : « Le paysan russe aimera mieux mourir de faim et de peur plutôt que se révolter. Nitchevo ! »

## La question irlandaise devant le Parlement britannique

Londres, 14 octobre. — C'est mardi prochain 19 octobre que le Parlement anglais entre en session après ses vacances. Le gouvernement a envoyé aujourd'hui à tous les membres de la Chambre des communes appartenant aux partis de la coalition une invitation à ne pas manquer à la première séance. La loi sur l'Irlande est mentionnée dans cette invitation. On doit donc s'attendre à ce que la très grave question irlandaise vienne immédiatement sur le tapis, et à ce que M. Lloyd George présente à la Chambre, sans aucun délai, la défense des hommes politiques à l'égard de l'Irlande.

**La politique de M. Lloyd George est sévèrement critiquée**

Londres, 14 octobre. — Lord Robert Cecil et lord Grey, au cours d'une lettre conjointe, écrivent ce qui suit au sujet du discours de M. Lloyd George :

« Des témoignages apparemment irrécusables tendent à démontrer que, depuis plusieurs mois, les forces armées de la Couronne ont adopté le système d'incendier et de détruire les édifices, de tirer des coups de fusil et de jeter des grenades qui blessent ou tuent au hasard; enfin, ces mêmes forces obligent les femmes et les enfants à se sauver dans les champs et les montagnes.

» Ces actes sont évidemment des représailles pour d'horribles attentats; mais ils ne frappent pas les seuls coupables; ils font, au contraire, des victimes parmi les unionistes et les protestants, ennemis acharnés des sinn-feiners.

» On avance, en outre, que la politique qui aboutit à de pareils résultats a la sanction des ministres, y compris le premier ministre lui-même. C'est là une accusation grave qui exige une investigation immédiate, publique et complète de la part d'un tribunal constitutionnel. »

## Une grève des chemins de fer au Portugal

Lisbonne, 14 octobre. — Le directeur et le sous-directeur de la Compagnie portugaise des chemins de fer ont été arrêtés. Les automobilistes militaires et les hommes appartenant à l'administration militaire jusqu'à la classe 1917 ont reçu l'ordre de mobilisation immédiate. Un ordre d'arrestation contre le comité de grève des cheminots a été lancé. La garde républicaine surveille les bureaux téléphoniques.

Le gouvernement envisagerait la suspension des garanties constitutionnelles. Les automobiles ne peuvent sortir de Lisbonne sans sauf-conduit. De nombreux cheminots se sont présentés à leur poste sur toutes les lignes. Le siège de l'Association des cheminots a été fermé par ordre du gouvernement.

## La santé du roi de Grèce inspire de vives inquiétudes

Athènes, 13 octobre. — L'état du roi de Grèce, qui a été mordu il y a quelques jours par un singe, inspire de vives inquiétudes. On commence à envisager l'éventualité d'une issue fatale, bien que les médecins, notamment le professeur français Vidal (appelé télégraphiquement), ne considèrent pas jusqu'ici le cas comme absolument désespéré.

Les milieux politiques se montrent vivement préoccupés des conséquences que pourrait entraîner le dénouement que l'on redoute. On sait, en effet, que l'ordre de la succession n'a jamais été établi depuis la déchéance du roi Constantin et de son héritier direct. La disparition du roi Alexandre soulèverait par conséquent un problème particulièrement difficile : la dynastie constantinienne étant écartée, on serait amené à choisir entre offrir la couronne à un prince étranger ou supprimer le régime monarchique; la dernière solution réunirait, semble-t-il, la majorité des suffrages dans la patrie de M. Venizelos.

Athènes, 13 octobre (retardée). Bulletin de santé du roi :

« Etat général stationnaire, mais qui autorise davantage l'optimisme. Température maxima de la nuit, 40 degrés 4; pulsations, 120. A huit heures du matin, température, 37 degrés 7; pulsations, 108. »

**Comment le roi fut mordu par un singe**

Athènse, 14 octobre. — Le roi Alexandre se promenait avec son chien favori dans le parc du château de Tatoï. Un singe appartenant au directeur de la ferme royale prenait ses ébats dans les arbres. L'animal, tout à fait apprivoisé et considéré comme inoffensif, était ordinairement laissé en liberté. En apercevant le chien qui bondissait autour du roi, le singe sauta dans l'allée et une lutte terrible s'engagea entre les deux animaux. Le roi s'efforça de les séparer. Le singe, rendu furieux, lâcha le chien, et, se jetant sur le roi, le mordit cruellement au pied et à la main. Le jeune souverain étancha le sang qui rougissait sa main et ne prêta aucune attention à la seconde morsure. La plaie de la main ne tarda pas à se cicatriser. Mais il n'en alla pas de même pour la blessure du pied qui, vingt-quatre heures plus tard, devenait suppurante et causait au roi de vives douleurs. C'est à ce moment que le médecin particulier du roi fut appelé au château. Après une désinfection locale et un pansement humide, le praticien jugea une opération indispensable et requit une consultation de chirurgiens.

## Le plébiscite de Klagenfurt est favorable à l'Autriche

Genève, 14 octobre. — Une dépêche de Klagenfurt donne les résultats définitifs du plébiscite. 21,852 votants se sont prononcés pour l'Autriche, 15,096 pour la Yougo-Slavie.

## L'opinion de M. Poincaré sur le gouvernement et la question des réparations

Paris, 13 octobre. — Dans la « Revue des Deux-Mondes », M. Raymond Poincaré se félicite de l'esprit de décision dont a fait preuve M. Millerand en formant, dès son arrivée à la présidence de la République, le nouveau cabinet ministériel. M. Poincaré note à ce sujet que la décision de M. Millerand était parfaitement irréprochable au point de vue constitutionnel. Elle était d'ailleurs, dit-il, couverte par le précédent de 1913, où le président du conseil ayant été élu Président de la République, le cabinet d'alors était cependant resté en fonctions.

Faisant ensuite l'éloge de M. Georges Leygues, M. Poincaré rappelle dans quelles circonstances difficiles M. Clemenceau l'appela en 1917 pour lui confier la direction d'un ministère militaire.

« C'était, écrit-il, lorsque la trahison rôdait autour de nous. Le Président de la République avait dû lui-même demander au gouvernement l'ouverture d'une instruction contre Bolo, et les haines que lui avaient attirées cette initiative l'accompagnaient jusqu'à la tribune de menaces et de calomnies. La défection russe, la lenteur avec laquelle arrivaient les premières troupes américaines, l'échec de notre offensive de l'Aisne, la douloureuse surprise qu'avaient causée les mutineries militaires, avaient préparé une partie de l'opinion à accueillir les suggestions du défaitisme.

» C'est alors que M. Clemenceau fit appel à M. Leygues. Celui-ci devint vite l'un de ses plus précieux collaborateurs dans toutes les circonstances graves. Soit pendant la guerre, soit au moment de l'armistice, soit pendant les négociations de paix, il s'est prononcé sans hésitation pour la solution française. Je lui dois ce témoignage à l'heure où il reçoit des mains du président de la République un mandat redoutable. »

Faisant ensuite un tour d'horizon politique, M. Poincaré conclut à un éclaircissement de la situation faisant présager un avenir favorable. Il termine son article par la question toujours actuelle du traité de Versailles. Comme M. Millerand, il se déclare fermement intransigeant sur la question des réparations et tout à fait opposé à la Conférence de Genève.

« M. Lloyd George, dit-il, veut que la France aille à Genève. Il est toujours plus difficile de se dégager que de ne pas s'engager. Si la première fois que nos alliés ont voulu nous entraîner à violer le traité et à dessaisir la commission des réparations, nous leur avions amicalement et fermement rappelé leur signature, ils ne nous reprocheraient pas aujourd'hui d'avoir changé. La commission des réparations aurait su ce qu'elle avait à faire, et si l'Allemagne ne s'était pas exécutée, elle aurait pu inviter les gouvernements à prendre des sanctions et au besoin des gages territoriaux. On serait resté dans un domaine connu : celui du traité. On est aujourd'hui en plein maquis. Il ne faudra rien de moins que toute l'autorité de M. Millerand et toute l'habileté de M. Leygues pour nous tirer de ces broussailles. »

## Le Hanneton

*En voilà un qui revient de loin. Il était tenu en fort mince considération par les gens sérieux. Sa cote d'amour était faible. Les cultivateurs lui reprochaient d'être un mange-tout, un déprédateur, disons le mot : un fléau printanier. Les pédagogues le regardaient de haut en bas, quand il était l'innocente victime des enfants l'invitant à voler en dépit des brimades du fil à la patte. Ils l'auraient volontiers traité de fâcheux entraîneur. Enfin les moralistes faisaient de lui le type de l'étourdi, de l'écervelé, quand le papillon est taxé de simple légèreté, et alors que tant d'autres insectes plus affolés ignorent les mauvais compliments.*

*Le hanneton est en train de prendre une jolie revanche. On l'a dédaigné, ridiculisé, insulté. Il rend le bien pour le mal. Sans doute, cette réhabilitation lui coûte assez cher, puisqu'elle lui coûte la vie. Mais son existence était si brève que la terminer un peu plus tôt, un peu plus tard... Il meurt avec le sentiment d'être utile à ses bourreaux. Et pour une conscience bien placée, il n'y a pas de fin plus belle !*

*Apprenez donc que si l'on coupe la tête d'un hanneton il coule de la plaie une encre excellente, supérieure à la plus délicate des sépias. N'est-ce pas une consolation de savoir qu'on servira l'art exquis de nos petits maîtres qui font la pige à ceux du dix-huitième siècle, qu'on sera le collaborateur d'un chef-d'œuvre ?*

*Il paraît même que cette encre varie sa teinte selon la feuille que le hanneton a coutume de manger. A une époque où les couleurs chimiques ne sont plus ce qu'elles étaient quand les artistes les broyaient eux-mêmes, ce retour à la belle teinte végétale par la gent animale est une conquête appréciable. Le maître Barbey d'Aurevilly, qui écrivait ses articles et romans en trempant sa plume dans des encres de différentes couleurs, eût célébré le jus multicolore du hanneton par un couplet d'un lyrisme reconnaissant.*

*Mais la belle couleur, c'est un luxe, c'est du superflu, diront les gens pratiques d'aujourd'hui. Le moindre grain de charbon artificiel ferait bien mieux notre affaire. Attendez... M. Muller, ingénieur, vient de découvrir que les hannetons distillés donnent le meilleur gaz d'éclairage. La recette est même assez simple, facile à appliquer en famille. « Vous prenez 31,850 insectes qui font 32 litres, pesant 27 kil. 825 grammes, et à feux doux, vous obtenez 3 mètres cubes d'un gaz très beau et très éclairant. » Si l'on veut bien reconnaître, sans s'exposer à une poursuite en diffamation, que par le malheur des temps, le gaz qu'on nous vend si cher n'est ni très beau, ni très éclairant, vous conviendrez que ce pauvre petit hanneton tant méprisé est tout de même un « as ».*

*Les journaux ont donc raison de crier : « Oyez une merveille » A vrai dire, les rats de bibliothèque pourraient bien intervenir ici comme ils le font devant toute découverte, avec leur : « Je le savais ! » Ils rappelleraient que vers 1830 des expériences pour tirer graisse et teintures des hannetons avaient donné quelques résultats. On conte même que Romieu, alors préfet de la Dordogne, institua des primes à la récolte des hannetons et fut à cette initiative d'être copieusement blagué.*

*Mais le hanneton gardait pour notre génération, avec à-propos, son beau gaz d'éclairage. Et quand on pense qu'on a méconnu et outragé ce bienfaiteur ! Cet étourdi, cet inutile avait quelque chose dans la tête et dans le ventre. Il suffisait de l'en faire sortir...*

P. B.

## LES OBSÈQUES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE HOUILLES

Les funérailles des neuf habitants de Maisons-Laffitte qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de Houilles, ont eu lieu mardi en présence de M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Photo Meurisse

## UN VOL AUDACIEUX

### *Quatre millions de marks provenant des régions libérées sont enlevés à l'administration militaire*

**APRES UN AN, L'ADMINISTRATION NE S'ETAIT PAS ENCORE APERÇUE DU VOL**

Paris, 13 octobre. — La police vient de découvrir, après une enquête laborieuse, qu'un vol de plusieurs millions de marks, provenant des régions libérées, a été commis au préjudice d'une administration militaire.

Le juge d'instruction a déjà décerné quatre mandats d'arrêt; il est vraisemblable que d'autres suivront. Les quatre premiers sont déjà exécutés. Deux hommes et deux femmes, les principaux inculpés, sont arrêtés, et, dès les premiers interrogatoires, ont fait des aveux. L'un des inculpés appartient à l'administration militaire victime du vol. C'est lui qui ouvrit à des complices civils les portes des salles où les sacs de marks étaient gardés.

Il s'agit d'une bande organisée assez nombreuse, qui aurait même des ramifications en province.

Paris, 14 octobre. — Le vol de marks a été commis au préjudice de la trésorerie générale de la poste aux armées, dont le siège est au 65 de la rue du Cardinal-Lemoine. Il y a une quinzaine de jours, le brigadier Verdier, du quatrième district, se rendait au chevet d'un malade hospitalisé à l'hôpital Cochin, qui avait demandé à faire une importante révélation :

« Je fus, lui déclara ce malade, l'amant d'une veuve Bailly-Salins. Je sais qu'elle est complice d'un vol considérable. Je vais mourir et ne veux pas m'en aller sans avoir dit ce que je sais sur cette affaire. Fin septembre, on a volé à la trésorerie des postes aux armées 3 millions de marks. On ne s'en est pas encore aperçu. »

La police se mit aussitôt en campagne, mais pendant quelques jours l'enquête s'attarda sans rien donner de précis, de décisif. Cependant, l'attention des enquêteurs fut attirée sur un nommé Albert Grandin, qui, au moment où le vol fut commis, était employé comme planton à la trésorerie des postes, où il était chargé de toutes les réparations aux installations électriques. On le rechercha, et on le trouva à Champigny, où il exploitait avec sa compagne, la veuve Bailly-Salins — celle-là même dont avait parlé le moribond de Cochin, — un luxueux café-concert. La police s'efforça de découvrir par quels moyens le couple s'était procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un tel établissement, et l'arrestation de Grandin et de son amie fut décidée.

Interrogé, Grandin avoua tout de suite qu'un soir il avait ouvert à son frère la porte d'une cave contiguë à la salle où se trouvaient les marks, et que son frère n'avait eu que la peine de les déménager. Ayant placé les sacs dans un panier, il sortit des locaux de la trésorerie sans être inquiété le moins du monde. Mettant quelque coquetterie cynique dans ses aveux, Grandin ajouta : « Il y a longtemps que je voulais faire ce coup, mais pour qu'il eût plus d'intérêt, j'ai attendu qu'il y eût une très grosse somme en dépôt. »

Le montant des sommes volées n'est pas inférieur à 3 millions 800,000 fr. En même temps qu'Albert Grandin et la veuve Bailly, son frère, Gaston, fut arrêté avec son amie, Aline Ouvry. Albert Grandin se tailla la part du lion, ou, plus exactement, son associée Jeanne Bailly-Salins, qui commença par acheter un hôtel comportant dix-huit chambres, 15, rue de Villejuif. Elle ne le garda pas longtemps, d'ailleurs. Au bout de quelques semaines, elle le revendit pour acheter le café-concert de Champigny, 129, rue de Villiers, avec un garage pour autos et écurie spéciale pour chevaux de course.

Gaston Grandin et son amie eurent moins de veine, et la part qu'ils avaient ne fructifia pas entre leurs mains. Gaston Grandin tomba sur un individu plus malin que lui, qui sut lui persuader de lui confier quelque cent mille francs, qu'il devait tripler en des opérations extraordinaires. On ne le revit plus, ni l'argent qu'on lui avait confié. Alors, Grandin, obligé de travailler pour vivre, se décida à pratiquer l'attaque nocturne. Il a avoué à l'instruction avoir dernièrement assommé un passant sur le boulevard Sébastopol, ce qui lui rapporta 700 fr.

**UN AUTRE SAC DE MARKS VOLÉ**

Il faut signaler qu'on a appris hier qu'un autre sac de marks avait été dérobé en septembre 1919, non pas rue du Cardinal-Lemoine, mais à l'école des mines, où se trouvait alors une annexe de la trésorerie.

Voici l'origine de ces grosses sommes en marks : Lors de leur rapatriement avec les prisonniers retour d'Allemagne, les Alsaciens-Lorrains et les habitants des départements envahis eurent la faculté d'échanger les marks en leur possession contre des monnaies françaises, le mark étant repris à son taux d'avant-guerre : 1 fr. 25. Ces échanges, qui se montèrent à 3 millions 800,000 fr. environ, furent mis en trois sacs — il s'agit de marks-coupures et non pas de marks-argent — et envoyés au bureau de la rue du Cardinal-Lemoine.

## Une grosse affaire de vols de laines

Grenoble, 14 octobre. — Une information est ouverte au sujet de vols importants de laines et soieries commis dans les tissages de Voiron.

On compte deux cents inculpations.

## La maison militaire de M. Millerand

Paris, 14 octobre. — La maison militaire du Président de la République est définitivement constituée et composée des officiers attachés à la personne du Président, dont les noms suivent :

Général Lasson, chef de la maison milita

# BORDEAUX

## Nouveaux tarifs des péages perçus au port de Bordeaux

Le « Journal officiel » publie un décret modifiant comme suit les taxes de péage instituées au port de Bordeaux :

Navires de toutes provenances et pour toutes destinations, à l'exception des ports français d'Europe, quel que soit le nombre de voyages dans l'année: 1. entrés chargés et sortant chargés ou sur lest; 2. entrés sur lest et sortant chargés:

a) Si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est égal ou inférieur au quart de la jauge nette: par tonneau de jauge égale, 0 fr. 60.

b) Si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est égal ou inférieur à la moitié de la jauge nette et supérieur au quart de cette jauge: par tonneau de jauge légale, 1 fr. 05.

Navires de toutes provenances et pour toutes destinations, à l'exception des ports français d'Europe:

Entrés chargés et sortant sur lest ou entrés sur l'est et sortant chargé: si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est supérieur à la moitié de la jauge nette; par tonneau de jauge légale pour le 1er, le 2e et le 3e voyages effectués dans la même année (du 1er janvier au 31 décembre), 1 fr. 56; pour le 4e et le 5e voyage effectués dans la même année, 1 fr. 71; pour le 6e voyage et tout voyage ultérieur effectués dans la même année, 1 fr. 86.

Entrés chargés et sortant chargés: si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est supérieur à la moitié de la jauge nette: par tonneau de jauge légale, pour les 1er, 2e et 3e voyages effectués dans la même année (du 1er janvier au 31 décembre), 1 fr. 56; pour le 4e et le 5e voyages 1 fr. 86; pour le 6e voyage et tout voyage ultérieur, 2 fr. 16.

Navires en provenance ou à destination des ports de la France continentale sur la Méditerranée, quel que soit le nombre de voyages dans l'année:

1. Entrés chargés et sortant chargés ou sur lest; 2. entrés sur lest et sortant chargés:

a) Si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est égal ou inférieur au quart de la jauge nette: par tonneau de jauge légale, 1 fr. 05.

b) Si le tonnage des opérations d'embarquement, de débarquement et de transbordement cumulées est supérieur au quart de la jauge nette: par tonneau de jauge légale, 1 fr. 05.

Navires en provenance ou à destination des autres ports de la France continentale, quel que soit le nombre des voyages dans l'année: 1. entrés chargés et sortant chargés ou sur lest; 2. entrés sur lest et sortant chargés, quelque soit l'importance de leurs opérations: par tonneau de jauge légale, 0 fr. 45.

Surtaxe de séjour, applicable, en sus des péages ci-dessus, à tout navire français ou étranger qui séjournera plus de quarante jours dans la zone où ces péages sont autorisés, à l'exception des bâtiments en achèvement à flot: par tonneau de jauge légale et par semaine ou fraction de semaine au delà de quarante jours, 0 fr. 15.

2. Taxes sur les marchandises: a) taxe générale, perçue sur toutes les marchandises et sur les animaux, vivants ou abattus, entrant ou sortant par mer, à destination ou en provenance de l'étranger, des colonies ou des ports français, à l'exception seulement de celles déchargées ou embarquées par des navires armés à la pêche côtière: par tonne de 1,000 kilos, 0 fr. 30; b) taxe spéciale: par unité taxée pour le droit de statistique de l'Etat, 0 fr. 15.

3. Taxes sur les voyageurs. Par voyageur, quelle que soit sa classe, sa destination ou sa provenance, si le prix du passage ne dépasse pas 200 francs, 10 francs. Au cas où le prix du passage dépasse 200 francs, la taxe sera fixée à 5 % de ce prix sans pouvoir dépasser 400 % des taxes prévues par la loi du 21 avril 1914.

### Légion d'honneur

Dans les récentes nominations de la Légion d'honneur, il nous est agréable de relever le nom de notre concitoyen M. le colonel André Weiller, commandant le 129e régiment d'infanterie, promu commandeur.

Nous adressons à ce bien sincères félicitations à cet héroïque officier supérieur, qui était précédemment au 49e et qui, sans aucune interruption, a fait toute la campagne en première ligne et a eu quatre blessures de guerre.

— La croix de chevalier de la Légion d'honneur a été attribuée à la mémoire du sous-lieutenant Georges Vialla, du 123e régiment d'infanterie, mort pour la France.

Cette distinction posthume est accompagnée de la citation suivante : « Jeune officier d'un grand mérite; passé de la cavalerie dans l'infanterie sur sa demande. Le 7 mai, au cours d'un violent bombardement, n'a pas hésité à faire mettre sa section de mitrailleuses en batterie sur le parapet de la tranchée pour arrêter la contre-attaque ennemie. A été tué par un éclat d'obus au moment où il commandait le feu. A été cité. »

Ce jeune et vaillant officier était le fils de notre concitoyen M. Georges Vialla, président du Syndicat des entrepreneurs de maçonnerie de Bordeaux.

### Médaille militaire

La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du caporal Louis Flouret, du 344e régiment d'infanterie, mort pour la France.

Cette distinction est accompagnée de la citation suivante : « Très bon gradé, et énergique. A fait preuve des plus belles qualités de courage. Après avoir tenu pendant plusieurs jours à Vaux-Chapitre, sous des bombardements violents et incessants, a été frappé mortellement à son poste de combat le 2 septembre 1916. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Secrétaire général, en 1914, du Bowling-Club, excellent joueur, plusieurs fois champion, M. Flouret a été unanimement regretté.

### Recette municipale

Par décision du 9 octobre 1920, M. René-Albert Brothier, ancien receveur particulier des finances, percepteur de la troisième division, a été nommé et installé receveur municipal intérimaire de la ville de Bordeaux.

### Le tourisme au Maroc

Nous apprenons par un article que publie notre confrère de la « Presse marocaine » que la caravane d'inauguration des Auto-Circuits nord-africains, partie de Marseille le 9 octobre, est passée déjà à Alger, Tlaza, Cherchel, Tenès, Ouillis, Oran et Tlemcen. Cette caravane est attendue à Oudjda le 15 courant, d'où elle repartira pour Guercif, Taza, Fez, Séfrou, Meknès, Rabat, Casablanca. Les touristes visiteront ensuite Marrakech, Mechra-Ben-Abbou, et reviendront à Casablanca, où ils s'embarqueront le 30 courant sur le « Figuig » pour arriver à Bordeaux le 3 novembre.

Cette caravane comprend notamment : MM. Borrel, sous-secrétaire d'Etat aux forces hydrauliques; Robert David, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur; de Beaumarchais, directeur de la section Afrique au ministère des affaires étrangères; Chaumet, ancien député, président de la Ligue maritime française, ainsi que d'autres personnalités politiques.

Plusieurs de nos confrères de Paris et de Londres en font également partie.

### A l'Ecole d'agriculture de La Réole

M. Calmès, député de la Gironde, vient de recevoir la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention qui m'a été présentée par la commune de La Réole, en vue de l'exécution d'un projet d'installation électrique à l'Ecole d'agriculture de La Réole.

» Je suis heureux de vous faire connaître que, par décision de ce jour, j'ai attribué à la somme, pour la réalisation de cette entreprise une subvention fixée au tiers des dépenses réelles et limitée au maximum de 8,000 fr. »

L'importance de l'emploi de l'électricité dans les exploitations agricoles apparaît si manifestement mieux aujourd'hui, qu'il est superflu de montrer quels services rendra l'installation de la force électrique dans une école, où elle permettra non seulement de donner aux élèves un enseignement conforme aux méthodes perfectionnées de culture, mais d'initier par l'exemple les agriculteurs de la région à les progrès qu'ils sont assez portés à n'adopter qu'après les avoir jugés d'après les résultats.

### Les commerçants doivent indiquer le prix de leurs articles

M. le Commissaire central — à titre de mesure préventive — invite encore une fois les commerçants intéressés à indiquer les prix de toutes les marchandises exposées ou mises en vente (vêtements, chaussures, alimentation, etc.).

De nouvelles instructions sont données au personnel de la police pour qu'impitoyablement soient relevées les infractions contre toutes les personnes qui, par négligence ou mauvaise volonté, ne se conformeront pas à la loi.

### Fête nationale chinoise

La colonie chinoise de la Gironde célébrait dimanche dernier, à Saint-Sulpice, le neuvième anniversaire de la proclamation de la République chinoise.

De nombreux Français et Américains avaient tenu à venir à cette occasion apporter le témoignage de leur sympathie à leurs amis chinois.

Un déjeuner intime permit d'apprécier la juste renommée de l'hospitalité chinoise. MM. Abribat, consul de Chine à Bordeaux, et Tsen, au nom de la colonie chinoise, prirent la parole pour exprimer la joie qu'ils éprouvaient à célébrer en France, pays de liberté, la fête de l'indépendance de leur patrie.

Cette charmante réunion fut terminée par une audition de musique chinoise et la représentation d'une pièce interprétée par des travailleurs chinois employés au camp de Saint-Sulpice.

### Mort en travaillant

Dans l'après-midi de mercredi, M. Louis Rozières, demeurant rue Lacornée, employé dans la maison Natural, Le Coultre et Cie, quai des Chartrons, travaillait à la manutention de colis, sur le dit quai, à proximité de la rue Barreyre, quand, pris d'une indisposition subite, il s'affaissa sur la chaussée. Les personnes présentes relevèrent le malade et le transportèrent au poste de la douane prochain; il y succomba en arrivant.

Un médecin appelé, a déclaré que le décès de M. Rozières est dû à une crise cardiaque.

Les constatations habituelles ayant été faites par le commissaire de police du premier arrondissement, le corps a été remis à la famille.

### Tombé d'un toit

M. Chalmeil, demeurant rue Rosa-Bonheur, travaillait, mercredi après-midi, à réparer la toiture de la maison 31, rue du Couvent, quand il glissa et vint s'abattre sur la chaussée. Blessé en différentes parties du corps, M. Chalmeil fut transporté en hâte à l'hôpital Saint-André.

### Deux vols

M. Galidot, tonnelier, demeurant à la Glacière-Mérignac, se trouvant dans un tramway des cours, a été, dans le trajet de la place des Capucins à la place Gambetta, victime d'un pickpocket qui lui a subtilisé son portefeuille, contenant une quarantaine de francs, des photos et divers papiers.

— Mme veuve Ferrou, occupée à fermer le magasin de parfumerie qu'elle tient 104, rue de la Croix-Blanche, avait déposé sur le seuil de sa porte un sac à main contenant 87 fr. Un filou put s'emparer du sac sans être aperçu de personne.

### Une agression aux docks

**La victime est dépouillée et laissée inanimée sur le terre-plein**

Vers dix heures du soir, le nommé Yves Piblic, âgé de quarante-neuf ans, regagnait, en tenant une cigarette, son domicile, rue Lucien-Faure, quand, sur le quai Armand-Lalande, un individu s'avança pour lui demander du feu. Yves, aimablement, tendit sa cigarette à son interlocuteur. Ce dernier fut à ce moment rejoint par deux autres individus jusqu'alors demeurés dans l'ombre, et tous trois se mirent sur le malheureux. Pendant que l'un le serrait à la gorge, que le deuxième le rouait de coups de poing et de pied, le troisième lui enlevait une somme de 30 fr. qu'il avait dans la poche intérieure de son veston.

Le coup fait, les trois bandits s'éloignèrent, laissant leur victime sans connaissance sur le terre-plein du premier bassin. L'infortuné fut découvert le lendemain matin par des passants, qui avertirent des agents. Yves fut relevé et transporté dans l'ambulance à l'hôpital Saint-André. Son état s'est un peu amélioré, et on a pu recueillir sa déclaration.

Il est à souhaiter que la police capture bientôt les trois bandits, dont on a, du reste, un signalement précis.

### Les armes prohibées

Le gardien de la paix Giberque a appréhendé mercredi soir, cours de la Marne, le manœuvre Georges P..., âgé de vingt-deux ans, demeurant cours Balguerie, trouvé porteur d'un revolver automatique, chargé et armé.

— Un autre manœuvre, Elie A..., âgé de dix-neuf ans, demeurant allées de Boutaut, trouvé lui aussi porteur d'un revolver automatique chargé et armé, a été également écroué.

### Incendie à bord d'un voilier

Vers sept heures, mercredi soir, l'équipage du voilier « Stowren, amarré au bassin à flot n. 2, poste 9, remarquait une fumée s'élevant à l'avant de ce navire. Un incendie venait de se déclarer dans la cale contenant une importante quantité de charbon.

L'alarme fut aussitôt donnée. Les pompiers se rendirent sur les lieux, et vers neuf heures et demie, ils avaient réussi à se rendre maîtres du feu.

En organisant les secours, le capitaine Girard tomba à l'eau. Il put heureusement être aussitôt sauvé par ses hommes.

Les dégâts occasionnés par cet incendie sont d'une certaine importance. Une enquête est ouverte sur les causes qui l'ont provoqué.

### Les Motocyclettes Blériot

Nos lecteurs savent que l'on s'intéresse beaucoup à Paris en ce moment aux rondes faites par les agents en side-cars.

Rappelons que ce sont les élégants véhicules fabriqués par les usines Blériot, à Suresnes, qui ont été adoptés par la préfecture de police à Paris.

La grande firme ayant chargé l'ancien recordman Grapperon de présenter ses motos dans le Sud-Ouest et le Midi, nos lecteurs auront bientôt l'occasion de les voir de près. En effet, M. Grapperon compte faire étape à Bordeaux vers le 15 courant.

Rappelons que les agents de la maison Blériot dans cette ville sont MM. DARROMAN et SEGUINARD, 85, rue Fondaudège.

De Bordeaux, le vieux coureur compte se rendre à Tarbes via Mont-de-Marsan, Dax, Bayonne et Pau.

### Au camp de Saint-Sulpice

**Le caissier en fuite**

La brigade mobile va effectuer une perquisition au domicile qu'occupait, à Bordeaux, le caissier Emile A... C'est dans un café de Coutras que celui-ci fut aperçu pour la dernière fois samedi dernier; son fils était avec lui. Les deux hommes commandèrent deux cafés. Quand le garçon revint avec les consommations, il ne trouva plus ses clients.

Emile A... est originaire de Saint-Malo. Pour ouvrir le coffre-fort qui était à son usage, on dut faire venir un ouvrier spécialiste d'une maison de Bordeaux.


### Exposition Panajou (allées de Tourny)

Cette maison expose la reproduction des principaux services du **Tourny-Garage**, 143, rue du Palais-Gallien.

Ces artistiques photographies donnent une idée de l'organisation pratique de cet important établissement, permettant de donner à la clientèle automobile entière satisfaction à tous les points de vue.


## Au Palais

### CHAMBRE DES HUISSIERS

La Compagnie des huissiers de l'arrondissement de Bordeaux a composé sa chambre comme suit pour l'année judiciaire 1920-1921 :

MM. Basset, syndic-président; Pierre, rapporteur; Tanchon, trésorier; Girard, secrétaire; Ménard, David et Darolle, membres.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, vice-président

**DOMESTIQUE INDELICATE**

La femme Marie Simon, née Alez, 33 ans, étant en service chez Mme Chaumiès, à Bègles, s'est approprié une bague en or et brillants appartenant à sa patronne. Arrêtée peu de temps après que la disparition du bijou eut été constatée, elle a comparu devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamnée à **un mois d'emprisonnement.**

— Les manœuvres Justo Martinez, 19 ans, et Jules Faurre, 32 ans, domiciliés rue Laseppe, ont volé des bouteilles de cognac à bord du paquebot « Aurigny ».

Pris sur le fait, ils ont été renvoyés devant les juges correctionnels, qui les ont condamnés à **un mois d'emprisonnement.**

— Le sujet hollandais Van der Clock, 25 ans, sorti récemment du fort du Hâ, était rencontré lundi, sur le quai, par des gendarmes qui lui demandèrent ses papiers. Il répondit par des injures, ajoutant que, « si les Français avaient gagné la guerre, c'était parce qu'ils s'étaient battus à dix contre un et qu'il aurait souhaité leur défaite. »

Le tribunal correctionnel a condamné cet indésirable à **quinze jours d'emprisonnement.**

Enfin, le manœuvre espagnol Saturnino Gonzales, 48 ans, rue de Rivière, dont nous avons signalé l'arrestation pour outrage public à la pudeur, place des Quinconces, a été condamné à **un mois d'emprisonnement.**


**PRIOR**
Roy des Mousseurs
Mousseurs des Rois
NANTES
Expos. et Dégust. 35, Boul^d Haussmann, PARIS
Agents dépositaires à BORDEAUX : MM. de Marmiesse & C^ie, 21, R. du Jardin des Plantes.
Téléphone 34-00


## Communications

### GROUPEMENTS CORPORATIFS

EMPLOYES DE COMMERCE. — MM. les sociétaires sont priés d'assister à l'assemblée générale vendredi 15 courant, à 21 heures très précises, au siège de la Société, 6, rue des Trois-Conils.

SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS DE L'HABILLEMENT DE BORDEAUX ET DE LA BANLIEUE. Réunion générale, samedi 16 octobre, à 8 h. 30 du soir, bourse du travail.

### FETES DE QUARTIERS

QUARTIER DE BACALAN. — Réunion générale samedi 16 octobre courant, à 20 h. 30, école des garçons, rue Blanqui.

QUARTIER NANSOUTY. — Le comité des fêtes de Nansouty prie les habitants du quartier de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 15 octobre courant, à 20 heures 45, au siège social, bar Gaillard, 261, cours de la Somme.

### Marseille-Tunis-Malte et retour

Service régulier bi-mensuel par paquebot russe « MOURAVIEFF-APOSTOL » (T. S. F.), 1re cote « Veritas ». Pour fret, passages, renseignements, s'adress. à l'Agence, Société marit. Consignations et Transports, 54, r. Paradis, Marseille, qui se charge de t expéd. de transit de ou p^r Tunis et Malte.


**LA CHASSE** Il est peu de chasseurs expérimentés qui n'emploient les cartouches Gévelot, Etoile, Comète et S. F. Il n'en est pas qui, ayant employé ces célèbres marques de la Société Française des Munitions, n'en fassent toujours usage.


## Chronique Théâtrale

### GRAND-THEATRE

Vendredi à 8 heures 15, en soirée de gala « Thaïs. La représentation de cette admirable partition sera effectuée avec le concours de M. Maguenat, interprète du rôle de Phanuel au Métropolitan de New-York et à l'Opéra de Monte-Carlo, de Mlle Marie Tissier, de l'Opéra-Comique, de M. Fournier dans le rôle de Nicias, et de Mlle Luzzi et M. Ricard. Au 3e acte : grand ballet réglé par M. Joyer de Tondeur, et dansé par Mlles Pierozzi, A Del Fa et Mimar.

Samedi : « l'Africaine », avec M. Sullivan, de l'Opéra, Mlle Mathilde Comès, de l'Opéra, et M. Carrié de l'Opéra.

Dimanche en matinée : « Lakmé »; en soirée « Manon ».

### APOLLO-THEATRE

Jeudi et vendredi, deux dernières représentations du programme actuel. Samedi, programme entièrement nouveau : « Sur la Baie », pièce de M. Charles Henry Hirsch; « G. Q. G. d'Amour », drame de Pierre Behm; « la Marque de la Bête », drame de M. Laumann, tiré du roman de M. Bernard Kipling; « Le Sanctuaire », pièce de M. Henri Duvernois. Interprétation remarquable avec les artistes qui ont créé ou joué la pièce à Paris. Dimanche, matinée. Location ouverte.

### BOUFFES-CASINO D'ETE

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, « Monte-Cristo », l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas fils, avec M. Ravet, de la Comédie-Française dans le rôle d'Edmond Dantès. Rideau à 8 h. 30 précises. Dimanche, matinée à 2 h. 30. Lundi, gala de la Maison des Mutilés, « le Barbier de Séville », avec Lilly Dupré, Henri Chardy, Michel Dutour, Coiteau, plus trois rôles qu'ils chantent à Paris. Mardi, Augé dans « Miss Bridget »; Mario dans « Vasco de Gama ». Location hall de l'Apollo.

### TRIANON-THEATRE

On vient sans cesse revoir « Phi-Phi », car la musique en est exquise et le livret des plus spirituels. Vendredi, soirée de gala à l'occasion de la millième de « Phi-Phi » à Paris et de la deux centième à Bordeaux. Distribution de fleurs aux dames. Location tous les jours à Trianon, de 2 à 5 heures. Dimanche, matinée à 2 h. 45. Il est toujours prudent de retenir ses places.

### SCALA-THEATRE

Vendredi, grand gala fleuri, avec « Thérèse ». Jusqu'à dimanche soir, dernières. Outre les artistes déjà nommés, la Revue d'hiver sera interprétée par Mlle Yvonne, la gracieuse divette, et Mme Volney, toujours aussi appréciée. Il y aura trois somptueux finales. Location sans frais.

### ALHAMBRA-THEATRE

Le succès est toujours très vif pour les numéros d'instermède de l'Alhambra, et les Ottavia, danseurs acrobatiques originaux; Fockel, comédienne aux chaises; Cipoli, comique amusant sont toujours les favoris du public. Samedi, matinée à 2 h. 30.

### ALCAZAR

Samedi et dimanche, trois représentations du « Petit Jacques » mise en scène nouvelle avec M. Joubert dans le rôle de Pierre Girard, Mlle Roudey dans celui du Petit Jacques, et Rousseau qui sera un amusant Polyte. Il est prudent de louer.

### MUSIQUE MUNICIPALE

La musique municipale se fera entendre au Jardin-Public dimanche 17 octobre courant, à 15 heures.

### SAINT-PROJET-CINEMA

Vendredi : « l'Héritière de la Horra », comédie magnifique en 5 parties; « Flambard », 6e episode.

### OLYMPIA-CINEMA-PALACE

Vendredi, soirée de grand gala. Le nouveau programme offert par le Cinéma National attirera certainement un public nombreux heureux d'applaudir : « L'Holocaustre », drame de M. M. de Marsan, interprété avec un remarquable talent par Mlles Suzanne Delvé, Christiane Vernon et MM. Georges Lannes, Mangin, de Roméro, etc., etc. Nous n'insisterons pas sur l'intérêt que présentent les autres films : « Quand on aime », 10e et dernier episode (l'Amour qui meurt); « Mago-Mago sait Collège », comique; « A travers le Yun Shi Pou », voyage; « la Femme de l'autre », dessins animés; « Les Dernières Actualités mondiales », etc., qui auront leur habituel succès. Tous les soirs, représentations à 20 h. 30. Matinées les jeudis et dimanches. Location : Télép. 13-38.

**THEATRE GIRONDIN** (chemin de Pessac)
Vendr., Suz. Grandais, Simplette. Tih-Minh. Interm.


**BIJOUTERIE CHARTIER** Fondée en 1850 P. CONJAUD, S^r Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX


### SPECTACLES du 14 octobre

GRAND-THEATRE. — Relâche.
APOLLO. — 8 h. 30 : Le Grand-Guignol.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Monte-Cristo.
TRIANON. — 8 h. 30 : Phi-Phi.
SCALA. — 8 h. 30 : Thérèse.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : Attractions.
SKATING : à 3 h., Pat.; à 8 h. 30, Bal, Patin.
ALHAMBRA-DANCING. — A 5 heures, Apéritif. A 9 heures, Gala du Professeur.
FOIRE. — Allons rire, nous amuser, aux Quinconces, à EL TANGO, attraction de fou rire, sensationnelle, amusante. Entr. 50 c.

### ÉTAT CIVIL

DECES du 13 octobre

Mme Tisné, 53 ans, rue Mondenard, 101.
Mme Dagoneau, 68 ans, rue d'Ornano, 274.
Vve Monloubou, 69 ans, rue de Pessac, 111.


**Teinturerie ROUCHON, Deull. Tél. 15.10**


### TRANSPORTS DES MILITAIRES MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Par décret du 28 septembre dernier, les maires des communes sont chargés de prendre des dispositions en vue de recevoir les corps des militaires morts pour la France.

En conséquence, le maire de la ville de Bordeaux informe ses administrés qu'il tient à leur disposition les formules à adresser au ministre en vue d'obtenir l'exhumation et le transport des corps devant être inhumés dans les cimetières de Bordeaux. **Lui seul** a qualité pour viser ces formules.

S'adresser au **service des Cimetières et Pompes funèbres municipales, 11 et 13, rue de Belfort** (annexe mairie) :

1° Pour retirer les formules et les faire viser;

2° Pour renseignements utiles concernant les transports collectifs (de gare au cimetière), les cérémonies individuelles, les transports par auto aux frais des familles.

Au fur et à mesure que les **instructions ministérielles** parviendront à l'**Administration municipale** au sujet de l'arrivée des corps, elles seront sans retard communiquées aux familles.

**CONVOI FUNÈBRE** Mme E. Guix de Pinos, née de Batz de Trenquelléon; M. et Mme L. Guix de Pinos, M. et Mme R. Guix de Pinos, M. et Mme M. Guix de Pinos, Mme M.-L. Guix de Pinos, dame du Sacré-Cœur; Mlle Y. Guix de Pinos; Mlles Marie-Louise et Jacqueline Guix de Pinos; Mme veuve L. de la Longuière, Mme veuve M. Giron de la Farre, le comte et la comtesse P. de Puch et leurs enfants, Mme veuve Y. Rion de Kérangal, Mme veuve L. Drodelot et ses enfants, M. et Mme Bichon, le docteur et Mme X. Rion de Kérangal, le docteur A. Rion de Kérangal, M. et Mme Peydenot de Garro et leur fils, Mme veuve Ch. de Batz de Trenquelléon, M. A. de Batz de Trenquelléon, Mme veuve marquise R. du Trest; M. R. Duhau, notaire, et Mme et leurs enfants, M. Gabriel Héraud, ingénieur en chef du service de l'Hydrographie, chevalier de la Légion d'honneur en retraite; Mme veuve L. Héraud, Mme veuve Depeau, M. et Mme J. Héraud et leur enfant; M. P. Héraud, Mme la baronne Ch. de Batz de Trenquelléon et ses enfants, les familles de la Rivière de Cammantran, Hybre, de Batz de Trenquelléon, de Coquet prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

**M. ERICK GUIX DE PINOS,**

leur époux, père, frère, grand-père, oncle, grand-oncle, cousin germain, cousin, décédé à Portets le 13 octobre 1920, en sa 73e année, muni des sacrements de l'Eglise, et les informent qu'elles auront lieu le 15 courant, à onze heures du matin, à Barsac (Gironde).

Réunion à l'église de Barsac à dix heures quarante-cinq.

La levée de corps se fera à Portets à 9 heures.

**CONVOI FUNÈBRE** M. Jules Dagoneau, M. J. Dagoneau, M. et Mme R. Dagoneau, M. et Mme A. Dagoneau et leur fils prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme Jules DAGONEAU, née PERREUX,**

qui auront lieu le vendredi 15 octobre, en l'église Saint-Victor.

On se réunira à la maison mortuaire, 274, rue d'Ornano, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

*Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort*

**CONVOI FUNÈBRE** Mme veuve Fleuranseau et sa fille, Mme veuve Pierre Fleuranseau, M. et Mme Branlat et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Pierre FLEURANSEAU,**

leur époux, père, fils, gendre, neveu, cousin et allié, qui auront lieu le vendredi 15 octobre, dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes-du-Cypressat.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue des Vivants, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

**CONVOI FUNÈBRE** M. et Mme Capdeville, leur fils et leur famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme veuve BIZET-PACHERY,**

leur mère, grand'mère adoptive, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 15 octobre, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**CONVOI FUNÈBRE** Les familles Mora et Mur prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme veuve Joseph MORA,**

leur mère, grand'mère, belle-mère et tante, qui auront lieu le vendredi 15 courant, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de Langon, 23, à trois heures un quart, d'où le convoi partira à trois heures trois quarts.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine*

**AVIS DE DÉCÈS** Les familles Rousse, Jou de las Borjas, Chenou, Meyer, Savoye, Lamoureux, Kirstein, Douésnel, F. Reyer, Rousse, Lescerre-Brisson et D. Fournier ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme Ernest BUNEL, née Marie ROUSSE,**

leur tante, cousine et amie, décédée à Pontaillac le 9 octobre 1920.


**BLANCHISSERIE DU CYGNE** Téléph. N° 12
LA GLACIÈRE-MÉRIGNAC
BLANCHISSAGE pour FAMILLES

**DIVORCES** (En tous Pays) Cab^t DE VERTURY Ex-Pr^ur de la Sûreté et Dr en Droit, Dr 24, rue Rohan (Tél. 20.29) Bordeaux.

**CHOCOLAT DEVINCK**


# LA VIE SPORTIVE

## Courses au Tremblay

Résultats du mercredi 13 octobre.

Paris, 13 octobre. — Réunion un peu terne. Les champs deviennent chaque jour plus maigres, le besoin de repos se fait sentir chez un grand nombre de concurrents.

« Sundschild » a gagné de peu le Prix Milan, après une bonne lutte avec « Casino-de-Paris ».

« Terminal » a eu beaucoup plus de peine que l'on se supposait à s'adjuger le Prix Belle-de-Nuit, où « Grand-Bourg » lui a opposé une résistance désespérée, tandis que « Bullinch », victime récemment d'un léger accident, ne paraissait pas encore tout à fait rétabli.

« Orosmane » a mené grand train dans le Prix Bathilde, mais « La-Jonchée » la régla à l'entrée de la ligne droite. « Janeton » survenait alors et prenait de peu l'avantage dans les dernières foulées.

« M.-l'Interprète » a fait le jeu dans le Prix Ventre-Saint-Gris devant « Le-Pic-Pic-Chante », « Mascaro » le dernier. Le poulain de M. J. Prat remontait tout le peloton dans la ligne d'arrivée et finissait par battre très nette mon représentant de M. Jean Stern. « King-Crow » n'a jamais été bien dangereux.

« Erdaraz » et « Pantzartz » ont dominé leurs adversaires du lot à l'autre du Prix Nougat. A la distance, Stern demandait un sérieux effort à son poulain, qui prenait alors un avantage décisif. « Le-Renfort » a très mal couru.

Le Prix Regain est revenu à « Mounbéou », qui a battu de peu, mais nettement, « Ci-Devant » et « Fiancée-de-Lammermoor ».

A. BERNARDIN.

PRIX MILAN (à réclamer), 3,000 francs, 1,000 mètres.
1. **Sundschild** (Mme Geo), ..... G. 19 25 14 »
au duc Decazes. P. 12 » 7 50
2. **CASINO-DE-PARIS** (Garner), ..... P. 12 » 7 »
à M. Van Dyl Jr.
3. **Miss-Smart** (J. Cooke), à M. Aimé Moulin. — Non placés : Acathan (F. O'Neill), Jumelle (Kriegels Kind), — Encolure : 1 long. et demie. — **Sundschild** (Sundridge et Schoolchild) est entraîné par Ch. Barriller.

PRIX BELLE-DE-NUIT, 4,000 francs, 2,150 mètres.
1. **TERMINAL** (R. Pinson), ..... G. 19 25 10 »
à M. Macombe. P. 18 50 7 50
2. **Grand-Bourg** (Maiden), ..... P. 41 » 10 50
au baron E. de Rothschild
3. **Monte-Santo-II** (Borot), à M. François Monnier; 4. Bullinch (C. Bouillon). — **Terminal** (Dorrit et Gare du-Nord) est entraîné par Duke.

PRIX BATHILDE (à réclamer), 3,000 francs, 2,000 mètres.
1. **Janeton** (Woodland), ..... G. 67 22 50
à M. Jacques Fould. P. 26 50 11 »
2. **La-Jonchée** (E. Bouillon), ..... P. 34 50 12 »
au comte de Monsiers.
3. **Land-Lady-III** (Barré), à M. Joseph Fumagalli. — Non placés : Taillebourg (J. Cooke), Orosmone (Garin), — Encolure : 1 long. et demi. — **Janeton** (Blamrod et La-Joyeuse) est entraîné par G. Cunnington junior.

PRIX VENTRE-SAINT-GRIS, 6,000 fr., 2,300 mètres.
1. **Mascaro** (Jennings), ..... G. 40 » 20 50
à M. Jean Prat. P. 20 » 11 50
2. **Mr-L'INTERPRETE** (Sharpe), ..... P. 15 50 11 »
à M. Jean Stern.
3. **King-Crow** (C. O'Neill), à M. Agoplan. — Non placés : Le-Pic-Pic-Chante (Kriegsteiteu), Diatric (Frühinsholtz). — 2 long., 4 long. — **Mascaron** (Doriclès et Meudana) est entraîné par A. Watkins.

PRIX MONTGAT, 5,000 francs, 1,100 mètres.
1. **PANTZARTZ** (G. Stern), ..... G. 19 50 9
à M. Marcel Boussac. P. 15 » 7 »
2. **Erdaraz** (Garner) à M. Sabatier. P. 26 » 15 50
3. **Ellacin** (Ch. Childs), à M. Louis Gagé. — Non placés : Le-Renfort (Sharpe), Le-Matolin (G. Bartholomew). — 1 long., 3 long. — **Pantzartz** (Hélicon et Prinuile-II) est entraîné par G. Stern.

PRIX REGAIN (handicap), 4,000 fr., 2,000 mètres.
1. **Mounbéou** (Jennings) ..... G. 33 » 14 »
à M. Jean Prat. P. 14 » 7 »
2. **Ci-DEVANT** (Kriegelsteiu), ..... P. 20 » 9 50
à M. Guttin.
3. **FIANCEE-DE-LAMMERMOOR** (Mac Gee), au baron E. de Rothschild. P. 19 » 9 »
Non placés : Océana (Sharpe), Bou-Bou (Barbe), Lady Isle (C. Bouillon), Bisette (J. Maiden), Amy-II (Frühinsholtz. — Courte encol., 3 long. — **Mounbéou** (Macdonald-II et Maillane) est entraîné par A. Watkins.

### PETITES NOUVELLES

« Carrure » a été réclamé, avant le Prix Bathilde, pour 12,300 fr., plus le montant du prix, par M. G. Agnus.

« Médiolesome-Maid » va être mise au repos jusqu'à l'année prochaine.

M. H. Poinsot s'est assuré les deuxièmes montes de l'apprenti Frühinsholtz jusqu'à la fin de l'année prochaine.

### BOXE

APRES LE MATCH CARPENTIER LEWINSKY

New-York, 14 octobre. — Les journaux expriment l'opinion générale que dans son match avec Lewinsky Carpentier, à aucun moment au cours du combat, ne fit montre de qualités qui puissent lui faire espérer battre Dempsey. « Il faut, les spécialistes reconnaître, écrit le « Times », la valeur de la victoire indubitablement défensive du Français contre un adversaire généralement considéré comme étant formidable. »

CE QUE DIT DEMPSEY

New-York, 14 octobre. — Quelle est votre impression ? demande-t-on, au champion du monde Dempsey. — « Admirable », répond-il. « Je crois que c'est un fameux boxeur ! Meilleurs, ce combat ne fait que confirmer tout ce qu'on avait dit du champion français. Heureusement, ajoute-t-il, heureusement pour l'Amérique que tous les champions du monde ne sont pas pareils... et je l'aurai knock-out. (I shall have him K. O.).

CE QU'A GAGNE CARPENTIER ?

Carpentier a reçu une bourse de 30,000 dollars, ce qui fait au cours du change 450,000 fr.

Seul au monde, Georges Carpentier, qui boxe depuis l'âge de 13 ans, a conquis successivement les championnats de France de poids plume, légers, moyens et mi-lourds, les championnats d'Europe mi-moyens, moyens, mi-lourds et lourds et le championnat du monde des poids mi-lourds. Et il n'a que 25 ans !

LA VICTOIRE DE MARCEL THOMAS EN AMERIQUE

New-York, 14 octobre. — La journée a été doublement heureuse pour les Français, puisque Marcel Thomas a su raison de Ted Kid Lewis, au cours du combat préliminaire.

Thomas a combattu en boxeur de grande classe, menant les deux premiers rounds avec prudence pour attaquer dès le début du troisième round. Jusqu'au septième round, le jeu restait égal, puis le champion français reprenait l'avantage et emportait une très nette victoire aux points.

VICTOIRE DE GERMAIN

Paris, 14